



CHAMPIONNAT DES ECOLES DE GOLF 2014 - Enfants 7 à - de 13 ans « CHALLENGE CDG 13 »

REGLEMENT DE L'EPREUVE :

Chaque école de golf des Bouches du Rhône pourra présenter une équipe. Les enfants devront être licenciés et membres de l'AS d'un club. L'AS doit être membre du CDG13 GOLF. Etre titulaire de la licence 2014, certificat médical à jour. Année de naissance : entre 2002 et 2007. Index : les enfants non-classés pourront jouer à condition d'être titulaire au moins du drapeau jaune.
La compétition se déroulera de mars 2014 à juin 2014, 6 épreuves au total.
Classement journalier + classement général.

FORME DE JEU :

Chaque équipe devra être composée de 5 joueurs. (3 simples + 1 double), le double doit être composé d'au moins une fille.
Les simples se jouent en STROKEFORD (la balle est relevée à 10 coups).
Le double se joue en GREENSOME- STROKEFORD (la balle est relevée à 7 coups).
On additionnera les 2 meilleurs simples + le double, (le double doit être composé d'au moins 1 fille.), l'équipe avec le meilleur total remportera le classement journalier. A l'issue des 6 épreuves l'équipe ayant le plus de points remporte le « CHALLENGE CDG13 » des écoles de golf.
Attribution des points : (exemple) 7^{ème}=1pts ; 6^{ème}=2pts ; 5^{ème}=3pts ; 4^{ème}=4pts ; 3^{ème}=5pts ; 2^{ème}=8pts ; 1^{er}=13pts

DATES ET CLUBS :

19 mars - Aix en Provence (Set), 2 avril - Miramas, 16 avril - Ecole de l'Air, 14 mai - La Cabre d'Or, 28 mai - La Durance, 18 juin - Finale Aix Marseille.

PARCOURS :

9 trous d'une longueur totale de 1100 mètres pour les filles et de 1300 mètres pour les garçons et avec des départs dans des situations variées (depuis un rough, un bunker, axe de jeu décalé...etc).

ASSISTANCE EXTERIEURE :

Les cadets et les chariots électriques ne sont pas autorisés. Epreuve non fumeur.
Dans le cas d'une présence trop envahissante de la part d'un parent ou d'un accompagnant, le responsable de l'épreuve se réserve le droit après avertissement de décider d'une disqualification.

ENGAGEMENT :

Les inscriptions doivent parvenir au pro responsable du CDG13, (stephane.catherine@laposte.net) ou a (Roseline Maillet, golfaixmarseille@aol.com), 7 jours au minimum avant le début de la rencontre.
Participation 60€ par équipe à régler avec l'inscription (chèque à l'ordre du CDGOLF13).